

GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Mathieu Avanzi

# L'interface prosodie/syntaxe en français

Dislocations, incises et asyndètes

P. I. E.  
PETER LANG



GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Mathieu Avanzi

# L'interface prosodie/syntaxe en français

Dislocations, incises et asyndètes

P. I. E.  
PETER LANG



## CHAPITRE 1

### Introduction

Cet ouvrage est consacré à l'interface prosodie/syntaxe, abordée ici à travers la description du phrasé de configurations répertoriées dans la littérature sous les étiquettes de *dislocations*, *détachements*, *extrapositions*, *incises*, *greffes*, *couplages asyndétiques*, *parataxes*, etc. Depuis la fin des années 1970, la prosodie de ces configurations a fait l'objet de nombreuses études, tant du côté des spécialistes du français parlé<sup>1</sup> (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990 ; Sabio, 1996 ; Blasco-Dulbecco, 1999 ; Morel & Danon-Boileau, 1998 ; Groupe de Fribourg, 2012) que des chercheurs travaillant sur la prosodie du français à proprement parler (Rossi *et al.*, 1981 ; Wunderli, 1987 ; Rossi, 1999 ; Simon, 2004 ; Delais-Roussarie, 2005 ; Martin, 2009)<sup>2</sup>. Cela dit, comme on le verra en détails dans les premières sections des chapitres 4 à 7, ces travaux raisonnent majoritairement sur la base de prototypes mis au jour à partir de l'examen de phrases lues ou élicitées ; ou, lorsqu'il est question de français non lu, sur des exemples isolés, qui ne permettent pas de vérifier empiriquement la couverture des règles proposées dans les travaux portant sur l'analyse de phrases lues<sup>3</sup>. Dans ce contexte, cet ouvrage se donne pour objectif d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : dans quelles mesures les hypothèses sur l'appariement entre structure prosodique et structure syntaxique développées jusqu'à présent, sont-elles opératoires pour rendre compte du phrasé prosodique des configurations dont il est question ci-dessus en français parlé ?

#### 1 Méthodologie

La méthode choisie pour approcher l'interface prosodie/syntaxe est l'étude cas. Les cas étudiés respectent des patrons segmentaux bien précis, à savoir :

---

<sup>1</sup> Je désigne par « français parlé » ou « français non lu » toute production de français oralisée sans support, et/ou qui ne soit ni récitée, ni élicitée.

<sup>2</sup> Je me contente ici de citer les ouvrages de référence portant sur le français. La bibliographie propose une revue d'ensemble, qui se veut la plus complète possible, des titres consacrés à l'étude du phrasé prosodique des configurations étudiées dans cet ouvrage.

<sup>3</sup> Cf. Marandin (2011) pour une discussion sur la problématique du type de données dont se servent les linguistes pour valider leurs hypothèses.

- (1) Dislocations à gauche  
 SN<sub>i</sub>      pro<sub>i</sub>    V  
*ma mère* elle    mange
- (2) Incises finales  
 Pro<sub>i</sub> V      SX<sub>i</sub>  
 elle mange    *ma mère*
- P              CV  
 il est venu    *je crois*  
 il est venu    *elle me dit*
- SX             CV  
 trente ans    *j'ai*
- (3) Greffes  
 CV<sub>1</sub>              CV<sub>2</sub>  
 il a déménagé    il avait quinze ans
- (4) Couplages de CV présentant une alternance entre *qu-* et  $\emptyset$  à leur interstice  
 CV<sub>1</sub>                              CV<sub>2</sub>  
 y a mon frère     $\emptyset/qu-$     il s'est marié le mois dernier  
 je crois             $\emptyset/qu-$     j'ai mal lu la phrase

Pour chacun des types et des sous-types envisagés, les prédictions et les hypothèses relatives aux règles de phrasé prosodique sont d'abord exposées. Ces hypothèses reposent majoritairement sur l'idée d'un *mapping* plus ou moins direct entre constituance syntaxique et constituance prosodique, l'idée étant que l'on peut prédire la structure prosodique d'une configuration donnée en se fondant sur l'analyse de sa structure syntaxique (*cf.* chapitre 2). Plus précisément :

- L'examen des exemples tels que (1) et (2) permet d'examiner en détails le problème du marquage prosodique des périphéries gauche et droite de l'énoncé en français, ainsi de tester l'hypothèse selon laquelle les éléments soulignés dans ces séquences sont phrasés comme des éléments « extraposés » prosodiquement ;
- L'étude des couplages de CV qui entrent dans les paradigmes (3) et (4) a été pensée en vue d'interroger, sur des bases plus précises et plus systématiques que cela n'a été fait jusqu'alors, le rôle « subordonnant » que l'on attribue généralement à la prosodie dans l'analyse des configurations asyndétiques.

Des collections de listes et/ou de paires d'énoncés sont ensuite constituées sur la base des cas sélectionnés. Les exemples sont puisés

dans divers corpus de français parlé (*cf. infra* §2). Tous chapitres confondus, le corpus est composé d'un total de 1 131 occurrences, qui se répartissent comme suit :

**Tableau 1. Nombre d'exemples étudiés pour chacune des classes de faits abordées dans les chapitres 4 à 7**

Classes de faits	Nb. occ.
Dislocations à gauche, type (1)	570
Incises finales, type (2)	347
Greffes, type (3)	70
Couplages CV Ø/qu- CV, type (4)	144
<b>Total</b>	<b>1 131</b>

La description prosodique qui est faite de ces 1 131 séquences est assistée par le logiciel Analor, spécialement conçu pour le traitement automatique, sur des bases acoustiques strictes, des syllabes proéminentes et des effets de regroupement et de rupture entre les unités prosodiques auxquelles leur succession dans la chaîne donne lieu (chapitre 3).

À l'issue de l'analyse prosodique, les prédictions et les hypothèses posées en amont sont validées, invalidées et/ou reformulées. On conclut que les phénomènes d'équilibrage rythmique permettent d'explicitier de façon satisfaisante bon nombre d'exemples qui ne respectent pas les réalisations prédites. Quant aux indices relatifs à l'opposition entre *micro-* et *macro-syntaxe*<sup>4</sup>, de même que les éléments relevant de la *structure informationnelle* – bien qu'ils soient souvent envisagés comme fondamentaux dans l'étude des configurations qui m'intéressent – ils n'ont pas toujours été placés au premier plan dans ce travail. La prise en compte de ces dimensions nécessite en effet que l'on procède, entre autres, à une analyse fine du contexte pragmatique dans lequel l'énoncé analysé est produit. Le codage des propriétés micro-/macro-syntaxiques

<sup>4</sup> À la suite des chercheurs du GARS (C. Blanche-Benveniste, J. Deulofeu, F. Sabio, etc.) et des chercheurs du Groupe de Fribourg (équipes travaillant autour d'A. Berrendonner et de M.-J. Béguelin), je reconnais qu'il est nécessaire de faire la part entre deux modules dans l'analyse syntaxique. Le premier module est celui de la *micro-syntaxe*, et traite des relations de rection, qui peuvent être décrites à l'aide des tests classiques tels que ceux développés dans le cadre de l'approche pronominale (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984). Le second niveau, le niveau de la *macro-syntaxe*, concerne un niveau différent, qui traite de l'organisation externe des unités maximales de la micro-syntaxe, nommées « énonciations de clause » dans la terminologie du groupe de Fribourg, « macro-segments » dans la terminologie du GARS. Cette opposition commençant à être bien connue, je pense, par les chercheurs qui me liront, je me permets de renvoyer ici aux travaux des auteurs susmentionnés figurant en bibliographie, et à Avanzi (2007) pour une synthèse sur les unités et les relations entre micro- et macro-syntaxe telles qu'elles sont conçues par le GARS et le Groupe de Fribourg.

et informationnelles des 1 131 séquences composant le corpus de cet ouvrage aurait demandé un temps considérable, et une expertise qui me fait défaut. Aussi, je me suis proposé, lorsque c'était possible, de prendre en compte ces facteurs une fois seulement le traitement prosodique de la totalité des collections effectué, et seulement pour un nombre restreint des séquences.

## **2 Note sur le statut, le recueil et le traitement des données**

Les corpus de français parlé ont connu un développement important ces dix dernières années<sup>5</sup>. Toutefois, les chercheurs travaillant sur la grammaire du français parlé ne disposent pas, au jour où j'écris ces lignes, de bases de données échantillonnées et annotées qui soient suffisamment conséquentes pour que l'on puisse aboutir à des analyses aussi fines que celles auxquelles nous ont habitués les spécialistes anglo-saxons de la linguistique de corpus (à l'instar de Biber *et al.*, 1999, dans une perspective descriptive, et plus récemment, autour des travaux de Bresnan et son équipe dans une optique générative<sup>6</sup>). Avec le matériel dont on dispose en 2012, il est impossible d'étudier l'interface prosodie/syntaxe en français parlé selon les situations de parole, en fonction de critères géographiques et/ou sociolinguistiques savamment échantillonnés<sup>7</sup>. Tout ce que l'on peut faire pour le moment, et en attendant de pouvoir faire mieux, c'est se servir des enregistrements qui sont à notre disposition en vue d'y puiser des occurrences de phénomènes linguistiques bien particuliers, et constituer ainsi des collections d'énoncés les plus grandes possibles, à partir desquelles on conduira des analyses de différents types, qui permettront de confirmer, d'infirmer et de rectifier, le cas échéant, les hypothèses et les théories en circulation.

### **2.1 Les corpus**

Les enregistrements utilisés pour cette recherche sont des enregistrements de conversations libres (les locuteurs parlent à bâtons rompus sur un thème ou des thèmes imposés ou non, il s'agit le plus souvent de récits de vie ou de narrations), ou des conversations plus ou moins

---

<sup>5</sup> Cf. les travaux suivants, ainsi que les bibliographies qu'ils contiennent : Cappeau & Seijido (2005), Baude (2006), Cappeau (2007), Cappeau & Gadet (2007), Bruxelles *et al.* (2009).

<sup>6</sup> Bresnan et ses collaborateurs analysent statistiquement des corpus de large envergure et testent ensuite les capacités prédictives des règles ainsi mises au jour sur d'autres variétés dialectales (cf. par exemple Bresnan & Ford, 2010).

<sup>7</sup> La prise en compte d'un seul type de situation de parole ne permet pas de dire si telle configuration a une fréquence plus ou moins importante car elle est sur- ou sous-représentée dans ce genre de parole-là (Gadet, 2008). De ce point de vue, les fréquences que je vais donner dans les chapitres qui vont venir doivent être traitées avec précaution.

guidées (l'enquêteur dirige l'interviewé en lui posant des questions sur des sujets bien précis : situation professionnelle, rapport aux langues étrangères, etc.), impliquant au minimum deux ou au maximum trois locuteurs. Parmi ces enregistrements, quelques-uns sont alignés texte/son, d'autres sont simplement retranscrits dans des éditeurs de texte, certains ne sont du tout pas transcrits. Dans leur présentation, je distingue ceux que j'ai fouillés systématiquement (§2.1.1) de ceux dans lesquels j'ai fait des recherches plus ponctuelles (§2.1.2).

### 2.1.1 Corpus fouillés systématiquement

Lorsque je dis que j'ai fouillé un corpus donné de façon systématique, cela signifie que j'ai procédé à une écoute et une lecture complète des fichiers transcriptions (lorsque ceux-ci étaient disponibles), et que j'ai isolé, à chaque fois que j'en ai rencontrés, les énoncés impliquant un phénomène pertinent pour l'analyse entreprise dans les chapitres 4 à 7 de cet ouvrage. Je n'ai pas essayé de faire un relevé exhaustif des faits à l'étude, nonobstant la qualité acoustique du fichier sonore (cette façon n'est de toute manière pas nécessaire quand on ne travaille pas avec des corpus échantillonnés). J'ai simplement cherché à récolter le plus grand nombre possible d'occurrences pour disposer d'une quantité de données exploitables acoustiquement et suffisantes pour aboutir à des conclusions sur le phrasé prosodique de ces structures. Les corpus qui ont fait l'objet d'une fouille complète incluent du français parlé dans des régions bien spécifiques de la francophonie : la ville de Paris et sa proche banlieue, la région Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Suisse romande. A l'époque où je les ai consultés, ces corpus avaient la composition suivante :

- Le Corpus de français parlé parisien des années 2000 (CFPP2000, abrégé en CFPP dans les références du texte) est d'une durée approximative de 22 heures et 30 min. Au total, il met en jeu 27 locuteurs originaires de Paris ou de l'Île-de-France. On trouvera une description détaillée du corpus dans Branca *et al.* (2009).
- J'ai dépouillé intégralement deux points d'enquête du corpus réalisé dans le cadre du projet *Phonologie du français contemporain*, (PFC, Durand *et al.*, 2002, 2003, 2009). Ces points d'enquête ont été réalisés en région parisienne, dans la ville de Brunoy (91) et dans la ville de Puteaux-Courbevoie (92). Cela représente 7 heures et 17 minutes d'enregistrement environ impliquant 15 locuteurs.
- Le CID (*Corpus of Interactional Data*) rassemble 8 heures de dialogues filmés (soit 16 locuteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur), transcrits et annotés pour l'analyse de différents domaines des sciences du langage (Bertrand *et al.*, 2008). Les

bandes audio du CID sont d'une qualité acoustique remarquable : les participants ont été enregistrés en chambre sourde avec du matériel professionnel, et sur des pistes audio séparées.

- Le quatrième corpus est un corpus de parole Suisse romande, enregistré par des étudiants de l'Université de Neuchâtel entre 2007 et 2009 (cote UNINE dans les références). D'une durée de 16 heures et 12 minutes, ce corpus comprend les productions de 47 locuteurs environ.

Au total, les quatre corpus fouillés intégralement forment une base d'environ 34 heures d'enregistrement.

### *2.1.2 Corpus ayant fait l'objet d'une recherche plus aléatoire*

J'ai effectué quelques recherches automatiques ou relevé certains énoncés dans d'autres corpus, que je n'ai pas exploités de façon exhaustive. Cela concerne le *Corpus de référence du français parlé* (CRFP), présenté dans DELIC (2004), ainsi que le corpus *Choix de textes de français parlé* (CTFP, Blanche-Benveniste *et al.*, 2002). J'ai exploité également le corpus PFC déjà cité, qui inclut des enregistrements réalisés dans l'ensemble de la francophonie (je n'ai toutefois pas considéré les variétés de français parlé hors de l'Europe). J'ai relevé quelques énoncés dans le corpus VALIBEL (Variétés Linguistiques de BELgique, Dister *et al.*, 2009), et dans le corpus C-ORAL-ROM (Cresti & Moneglia, 2005). J'ai aussi pu disposer de nombreuses bandes audio réalisées à Grenoble sous la direction de Savelli entre 1996 et 2006, et d'enregistrements utilisés par divers auteurs (ces derniers sont regroupés sous l'étiquette DIVERS lors de leur mention dans le texte)<sup>8</sup>.

## **2.2 Extraction des séquences à analyser**

Dans les corpus de français parlé, il est extrêmement difficile de découper des séquences qui s'apparentent à des objets que l'on appelle « phrases » (Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 ; Berrendonner & Béguelin, 1989). Quant aux procédures de découpage du discours oral en paratons (Brown & Yule, 1980), paragraphes oraux (Morel & Danon-Boileau, 1998) ou périodes (Hazaël-Massieux, 1983 ; Berrendonner, 1990 et suivants, Groupe de Fribourg, 2012), en usage dans les travaux sur la grammaire du français parlé, elles s'appliquent à des portions de texte parfois très longues. Or, la fenêtre nécessaire pour le traitement des faits prosodiques tel que je le conçois est relativement restreinte. Comme on le verra au chapitre 3, le traitement des proéminences sylla-

---

<sup>8</sup> Cela concerne uniquement les greffes de constructions verbales, étudiées au chapitre 6. Les extraits sont empruntés à Lacheret-Dujour (2003) et Delais-Roussarie & Choi-Jonin (2005), ou tirés d'un corpus d'indications d'itinéraires réalisé dans le cadre d'un précédent travail (Avanzi, 2004).

biques est une opération très locale : une syllabe est proéminente selon un certain nombre de critères acoustiques et perceptifs parce qu'elle ressort comme une figure sur un fond par rapport à son contexte immédiat (trois syllabes avant, trois syllabes après). Quant à l'étude des configurations entre les groupes prosodiques que les proéminences de différents rangs délimitent (patrons de regroupement et patrons de rupture), elle est elle aussi extrêmement située, puisque l'on ne compare que des groupes contenus dans le même environnement (deux groupes avant, deux groupes après, maximum). Aussi, j'ai décidé d'isoler les faits qui m'intéressaient en me limitant au contexte immédiat de la construction, et en me concentrant, pour identifier les bornes droite et gauche des séquences à extraire, sur les indices de pause et de frontières prosodiques majeures perçues à la volée. Si bien que les suites sonores constituant les collections d'exemples analysées n'ont pas le statut d'unités linguistiques dont je serais en mesure de donner une définition théorique précise. Elles constituent des segments discursifs dans leur contexte de production immédiat.

### 2.3 *Traitement des fichiers*

Une fois extraites les séquences qui m'intéressaient, j'ai isolé la portion de signal associée à la séquence en question, l'ai transcrite et annotée dans Praat (Boersma & Weenink, 2011). Il s'agissait de créer un fichier (au format *Textgrid*) contenant la transcription en orthographe standard de la séquence extraite. À partir de cette première couche de transcription, je me suis servi du script Easyalign (Goldman, 2011) pour obtenir un alignement texte/son à trois niveaux : phonèmes, syllabes et mots graphiques. Cet alignement n'étant pas toujours très précis, toutes les transcriptions ont été ensuite révisées et corrigées, le cas échéant, manuellement. C'est aussi à ce moment-là que j'ai ajouté une « tire »<sup>9</sup> d'étiquetage, sur des bases perceptives, des syllabes proéminentes ou associées à une disfluente. L'étape suivante consistait à extraire de ces fichiers sons le chemin des points de F0, et de corriger les erreurs de détection, pour ne pas gêner le calcul des analyses prosodiques faites automatiquement. Cette étape réalisée, j'ai appliqué un autre script permettant de fusionner les fichiers de transcription au format Textgrid avec les fichiers audio et les fichiers de F0. Le tout pouvait être ainsi lu par Analor, logiciel qui a servi pour l'analyse prosodique du corpus (*cf.* chapitre 3). Pour chacun des énoncés ainsi traités, divers codages

---

<sup>9</sup> Tire : calque de l'ang. *tier*, « rangée, portée (au sens musical du terme) », vocable lui-même tiré de l'anc. fr. *tire*, « rangée, séquence, ordre ». Dans les études de prosodie, on se sert du mot « tire » pour nommer des couches d'annotation qui se superposent et qui sont alignées avec le son.

(prosodiques, morpho-syntaxiques, etc.) ont été ensuite répertoriés dans des tableaux dédiés.

### **3 Organisation du contenu**

Outre le présent chapitre d'introduction et le chapitre de conclusion, cet ouvrage comporte trois grandes parties, de deux chapitres chacune :

- Les deux premiers chapitres présentent les primitives retenues pour l'analyse de la structure prosodique du français, et des principes ayant guidé la mise au point du logiciel Analor, qui a servi d'outil pour l'analyse semi-automatique du corpus ;
- Les chapitres 4 et 5 sont consacrés à la discussion des règles de phrasé de tours largement étudiés dans la littérature. Ces tours sont appelés ici dislocations à gauche ou désignés comme faisant partie de la classe des incises finales ;
- Les deux derniers chapitres sont dédiés à l'analyse de deux types de couplages de constructions asyndétiques telles que les greffes et les couplages présentant une alternance entre *qu-* et  $\emptyset$ , dont les propriétés prosodiques demeurent encore mal connues.

Dans cet ouvrage, les syntacticiens trouveront des clefs pour mieux comprendre l'impact des faits intonatifs dans la description des faits grammaticaux et discursifs. Les spécialistes de prosodie découvriront quant à eux des descriptions qui vérifient ou falsifient leurs hypothèses sur l'appariement entre structure prosodique et structure syntaxique, ainsi que des éléments de réflexion qui permettent d'expliquer pourquoi, dans certains contextes, les réalisations observées ne correspondent pas aux attentes prédites par la théorie.